

Comment se positionner dans l'Eglise ?

Publié le 1 février 2011 · Abbé Pierre Barrère · 18 min de lecture



Les derniers événements survenus à l'initiative du pape **Benoît XVI** ne font que confirmer encore aujourd'hui le bien fondé de l'attitude adoptée par **Mgr Lefebvre** en son temps vis-à-vis des autorités officielles en place. Puisque souvent le magistère ne s'exerce plus aujourd'hui d'une manière normale et cohérente il est impossible de se soumettre absolument à ses directives comme si de rien n'était. Nous sommes donc dans l'obligation de suivre le conseil de Saint Paul : *« Ne méprisez pas les prophéties ; éprouvez tout, et retenez ce qui est bon ; abstenez-vous de toute apparence de mal. »* (1 Thess 5-21).

Rappelons-nous que **l'obéissance aveugle** – celle où l'on ne voit pas les motifs de se soumettre – **n'existe que très rarement dans l'Eglise**. De fait, lorsque l'autorité papale engage son infaillibilité comme dans une définition dogmatique *ex cathedra* on doit se soumettre sans condition. La dernière définition de ce type date de 1950 où le pape **Pie XII** a exprimé ce qu'il fallait croire de l'Assomption de la très Sainte Vierge Marie. Depuis rien de tel ne s'est produit. Bien évidemment cela ne veut pas dire pour autant que l'on doive passer systématiquement au crible de la pensée personnelle tous les actes du pape. Le *libre examen* n'est pas un critère catholique pour atteindre la vérité, il ne s'agit donc pas de trier le bon du mauvais à sa guise en se référant à ses intuitions ou ses idées personnelles, ce serait alors adopter la mentalité protestante. Ce n'est pas ce qu'il faut faire et ce n'est pas ce que nous faisons.

1 – La plus haute autorité peut-elle défaillir ?

Si le pape est infaillible sous certaines conditions, il n'est assurément pas impeccable dans tous ses actes. Il peut donc y avoir des initiatives mauvaises et très pernicieuses des papes, c'est sûr, et c'est facile à démontrer. Aussi résister à l'autorité n'est pas, en soi, une chose normale mais cependant ce n'est pas non plus une chose inédite. Nous lisons dans l'épître au Galates ch 2-11 que l'apôtre Paul a résisté en face à Pierre pour trois raisons : *« 1- parce qu'il se trouvait avoir tort ...2- les autres juifs firent les hypocrites avec Pierre.... 3- Pierre ne marchait pas selon la vérité de l'Évangile. »*

Pierre était pourtant le chef incontesté parmi les apôtres mais grâce à la remontrance publique du jeune converti, il a reconnu humblement son erreur et a rectifié son attitude en cessant de « judaïser » (Gal 2-14). Si Saint Paul n'avait rien dit, toute l'Eglise naissante aurait été profondément perturbée par les ambiguïtés de Pierre. N'insistons pas. Retenons que la plus haute autorité peut avoir des décisions très nocives : cela se vérifie quelque fois dans le passé lointain de l'Eglise mais beaucoup plus fréquemment, il est vrai, depuis 1960. **Les avertissements prophétiques de Fatima nous ont prévenu qu'une grande crise de la foi** surviendrait à ce moment là : à nous de comprendre et de savoir juger l'arbre à ses fruits.

2 – Qu'en est-il du Pape actuel ?

Pour ce qui est du pape Benoît XVI, il vient de commettre coup sur coup au moins trois actes qui ont déjà un retentissement important et néfaste.

- Le premier c'est son livre intitulé « *Lumière du monde* ». Il s'agit d'un interview avec un journaliste Peter Seewald. Les propos de Benoît XVI qui se déroulent sur le ton de la conversation contiennent, de fait, **beaucoup d'approximations et de faussetés non seulement sur la doctrine, l'histoire, mais aussi la morale ainsi que d'autres sujets**. Je ne m'attarderai pas là-dessus, mais cet écrit est très décevant tant du point de vue de la forme et du fonds. Les erreurs et les à-peu-près qui s'y trouvent ne sont pas dignes d'un savant et du chef de la catholicité. Si saint Paul a utilisé pour Pierre le terme d'*hypocrite*, le livre qui porte le nom de « *Lumière du monde* » se situe parfaitement dans ce registre car il est plein de ténèbres et trop conforme à l'esprit du monde : « *Ne vous conformez pas à ce siècle* » dit Saint Paul (Rom 12-2). Adopter un style médiatiquement correct n'engage certes pas l'infailibilité du magistère mais uniquement la personne de Ratzinger. Il n'empêche que la majorité des lecteurs ne fera pas la différence et prendra le tout comme l'enseignement officiel de la Sainte Eglise.

Le second c'est son désir de réaliser en octobre un **Assise III** ou une réunion de toutes les religions pour prier pour la paix afin de célébrer le 25^{ième} anniversaire de cette première rencontre interreligieuse voulue par Jean-Paul II. Les deux premières réunions d'Assise sont, de toutes façons, des péchés très graves contre le 1^{er} commandement « *Tu n'auras pas d'autres dieux devant ma face* » (Exode 20-3) et très scandaleuses en elles-mêmes c'est-à-dire quelles que soient les intentions généreuses qui animent les auteurs. Faisons à ce propos juste deux petits rappels. Assise I (1986) : des églises ont été mises à la disposition des fausses religions pour leur culte et un Bouddha a été posé sur l'autel de l'une d'entre elles. Assise II (2002) : Pour éviter les écarts choquants de 1986 des salles ont été prêtées aux partisans des fausses religions mais, au préalable, on a pris soin de retirer les crucifix pour ne pas gêner les non-chrétiens.

C'est deux actes (profanations d'église par les faux culte + retirer les croix) auxquels on peut rajouter beaucoup d'autres ne sont pas anodins. Dieu peut-il bénir telles choses ? Jésus qui a chassé les vendeurs du Temple, peut-il agréer que les faux dieux soient honorés dans ses églises et que leurs adorateurs s'installent là comme des brigands dans une caverne ? Evacuer les croix est-ce vraiment le moyen de s'attirer l'estime de Celui qui a voulu nous sauver par Sa Croix ? C'est insensé de le penser alors que l'Eglise nous fait chanter « *O Crux ave spes unica* » « Salut O Croix espérance unique ». De plus ces initiatives entraînent des conséquences insi-

dieuses et perverses dans l'esprit des baptisés qui finissent par adopter les principes mêmes des francs-maçons : l'union des hommes par delà les religions.

- Le troisième c'est sa volonté de [béatifier Jean-Paul II](#), le pape qui a laissé excommunier la Tradition alors que dans le même temps étaient diffusées partout les pires aberrations doctrinales et liturgiques. C'est aussi Jean-Paul II qui a baisé le Coran, perpétré d'innombrables scandales dont Assise est sans doute le plus pitoyable et désastreux pour les âmes (cf. le livre « Pierre m'aimes-tu ? »)

3 – Comment y voir clair lorsque les ténèbres envahissent les guides religieux et qu'ils deviennent selon l'expression de l'Evangile : « Aveugles conducteurs d'aveugles. » (Matth 15-14)

Deux principes notamment doivent être repris et nous servir de phare dans ces moments : « *Ce qui était vrai hier ne peut pas être faux aujourd'hui.* » et « *Ce qui est nouveau maintenant, pour être légitime et recevable, ne doit surtout pas s'opposer au passé mais l'assumer totalement en le perfectionnant.* »

C'est, entre autres, en raison de ces deux principes que nous refusons Assise, la nouvelle messe et beaucoup de réformes du dernier concile.

Assise. L'Eglise s'est toujours opposée aux autres religions (chrétiennes ou non-chrétiennes) parce qu'elles sont fausses. Elle les a toujours combattues par la parole, par l'écrit, par toute sorte de coercition (excommunication des hérétiques) et par l'exemple des saints (ex : les martyrs d'Angleterre au 16^{ième} siècle, tués pour le seul motif de leur fidélité à Rome). Parfois même, quand il n' y avait pas d'autres moyens de se protéger, elle les a combattues par les armes des soldats chrétiens. Voilà la vérité d'hier.

Une réunion interreligieuse contredit l'agir constant de l'Eglise. Elle ne peut qu'apporter que la confusion dans les esprits en faisant croire qu'il peut y avoir une union bonne et constructive par et par-delà les confessions religieuses. C'est, nous vous le disons, typiquement les principes maçonniques qui se sont introduits dans l'Eglise : liberté religieuse, égalité des cultes et fraternité non pas dans le baptême et la foi mais uniquement dans notre commune humanité.

Quant à nous nous savons que construire la paix sans le Christ et son Eglise c'est vouloir édifier une tour jusqu'au ciel sans l'intervention de Dieu. Les conséquences sont connues : ce sera l'inverse qui se produira : la dispersion au lieu de l'union, la confusion et la guerre au lieu de l'entente et la paix.

La nouvelle messe. Qu'importe que la nouvelle messe soit valide à partir du moment où l'on sait « *qu'elle s'éloigne dans l'ensemble comme dans le détail de la théologie catholique concernant le Saint Sacrifice tel que l'a défini le concile de Trente dans sa XXI^{ème} session.* » ([Bref examen critique](#) adressé au Pape Paul VI signé par le Préfet du Saint office, le cardinal Ottaviani.) Pour celui qui a compris cela il devient alors impossible d'y assister car personne ne peut nous contraindre à *changer* notre foi ou même à *diminuer* notre foi. Or la nouvelle messe quand elle ne change pas la foi (certaines « messes » festives et farfelues le font : ex : les messes clowns ou les

messes dansantes) en diminue du moins l'expression dans la présence réelle, le Saint Sacrifice et surtout la propitiation, même lorsqu'elle est bien dite par un prêtre pieux et sérieux. Les changements de la nouvelle messe n'assument pas le passé de l'Eglise, il n'y a pas perfection du rite ancien mais régression dans l'expression de la foi : donc il est devenu parfaitement légitime de résister.

4 - Tout changement n'est pas mauvais

Mais les exemples abondent de nouveautés introduites dans l'Eglise qui sont légitimes parce qu'elles perfectionnent la doctrine ou affinent la liturgie ou précisent la morale. Ainsi les termes utilisés par l'Eglise comme **Consubstantiel**, **Transsubstantiation**, **Immaculée Conception** sont certes des changements très importants par rapport à ce qui a précédé, mais ces termes rendent la doctrine de toujours plus intelligible : ainsi les chrétiens sont protégés contre les erreurs tortueuses et le génie néfaste de l'hérésie. Voilà pourquoi on ne peut pas refuser ce type de changement. Ces mots nouveaux sont de purs produits qui viennent de la Tradition, on ne peut plus les exclure sans diminuer l'expression de la foi : ils font donc désormais parti du vocabulaire catholique. Supprimer ou diminuer l'expression de la foi par des expressions nouvelles c'est cela qui n'est pas permis dans l'Eglise et aucune autorité ne peut contraindre qui que ce soit à adopter de tels changements. La force juridique a été donnée aux chefs non pas pour détruire mais pour édifier.

Le critère de la Tradition est donc déterminant lorsqu'il y a des nouveautés introduites dans l'Eglise. Lorsque le « magistère » actuel énonce des choses qui *offensent les oreilles catholiques* comme l'a fait Benoît XVI en permettant l'usage du préservatif en certains cas. (Cf : le livre « *Lumière du monde* » p.160) on ne peut pas penser facilement alors que Dieu nous parle par la bouche du successeur de Pierre. Surtout lorsque d'autres papes ont parlé sur ce sujet dans le sens de la Tradition et de manière fort claire et définitive. « *Rien ne peut transformer une action intrinsèquement immorale en un acte licite* » Pie XII. (cf : sur ce sujet voir le n°199 de *Fidélité* l'article « les paroles de Benoît XVI sur une question de morale » par **M. l'abbé Régis de Cacqueray**)

5 - Attitude pratique à adopter en face des erreurs et ambiguïtés des chefs religieux

Devant les orientations aberrantes de plus en plus répétées de la hiérarchie qui s'inspire toujours pour cela du dernier concile Monseigneur Lefebvre a donné en son temps quelques règles de conduite pour les fidèles afin de ne pas se laisser entraîner par une obéissance mal comprise.

Première règle : Là où il devient évident qu'il y a rupture avec la Tradition il ne faut pas suivre même si l'autorité la plus haute dans l'Eglise semble vouloir nous obliger.

Le temps finit toujours par donner raison à ceux qui adoptent cette règle. C'est le cas pour la messe. Le pape **Paul VI** a insisté fermement et à plusieurs reprises pour que sa nouvelle messe remplace l'ancienne. Cette dernière devait disparaître absolument. Des prêtres ont été chassés de leur paroisse parce que, en conscience, ils ne pouvaient célébrer le nouveau rite imposé sans

pécher. Egalement des religieux (ses) ont du quitter leur couvent pour ne pas assister à cette messe qui leur faisait perdre l'esprit de leurs statuts. En fait, la volonté de Paul VI était bien réelle et forte, sans ménagement pour les récalcitrants, mais c'était aussi une volonté capricieuse essentiellement basée sur l'œcuménisme et l'union avec les protestants. Il eût fallu un fondement doctrinal et juridique solide, en cohésion avec le passé, pour que l'ordre fût recevable et que l'on pût dire « **Rome a parlé la cause est entendue** ». Ce n'était pas le cas. Voilà pourquoi Benoît XVI en 2007 a pu dire quasiment le contraire de Paul VI : la messe saint Pie V n'a jamais été abolie (en toute légitimité) : tout prêtre peut continuer à la célébrer sans permission spéciale de son évêque (**Motu Proprio du 07-07-07**).

Deuxième règle. Là où il y a ambiguïté il faut interpréter dans le sens de la Tradition et combattre le sens contraire c'est-à-dire le sens qui favorise la nouveauté moderniste.

Troisième règle : Là où il y a continuité avec la Tradition il faut se soumettre simplement.

Cet expression « *Rome a parlé la cause est entendue* » n'est valable que si Rome parle clairement, avec autorité, en conformité avec la Tradition et l'esprit de sainteté de l'Eglise et non pas pour imposer des orientations totalement nouvelles comme des réunions interreligieuses ou une liturgie œcuménique.

6 – Le signe de la fidélité à l'Eglise

Saint Pie X a dit « **les vrais amis du peuple ne sont ni révolutionnaires ni novateurs, mais traditionalistes** » : Cette petite phrase qui conclue la condamnation du Sillon (mouvement du catholique libéral Marc Sangnier) dit aussi tout l'esprit qui doit nous animer dans la lutte contre le modernisme et l'esprit issu du concile.

Dans l'Eglise conciliaire le vrai et le faux, le bien et le mal, l'utile et le dangereux sont tellement mélangés qu'il ne faut pas hésiter à en détourner tous les catholiques encore dotés de quelque bon sens. Sans doute il faut le faire avec intelligence en prenant le temps de montrer les principes dangereux qui se cachent sous des apparences trompeuses ; il faut le faire avec bonté, délicatesse, et non pas pour afficher une supériorité ou pour le malin plaisir d'avoir raison contre les autres. Mais l'objectif est clair pour celui qui connaît bien l'Eglise et son esprit : il est nécessaire éloigner les âmes de toutes les influences néfastes qui affaiblissent insensiblement la foi et font poser des actes contraires à l'esprit de foi.

Si saint Pie X oppose traditionalistes à *révolutionnaires* et *novateurs* c'est que parmi les ennemis de la religion il y en a de plus ultras que d'autres. Les révolutionnaires sont, en soi, pires que les novateurs mais les novateurs s'accordent avec les révolutionnaires pour s'opposer au traditionalistes. C'est une chose visible. Disons qu'il y a entre eux une différence de vitesse mais ils vont vers la réalisation d'un même but. Les révolutionnaires veulent tout bouleverser immédiatement et radicalement : renverser la constitution divine de l'Eglise pour en faire une sorte de démocratie où le pouvoir suprême n'est plus celui du pape seul mais d'un groupe (la collégialité) ; abolir le célibat des prêtres ; donner la communion aux divorcés remariés ; permettre l'avortement, la contraception, légitimer l'homosexualité, affirmer l'égalité des religions et le salut par toutes les confessions ; prôner la nécessité absolue de la laïcité de l'Etat etc...

Les novateurs ne seront pas si outrés dans leurs revendications, ils garderont une teinture et une piété plus conformes à l'esprit de l'Eglise. Aussi sans être de farouches partisans du bouleversement ils se montreront très ouverts à tout ce qui est nouveau. Ils préféreront le célibat sacerdotal disons comme une voie idéale réservée à un petit nombre mais ne verront quasiment pas d'obstacle au mariage des prêtres si ceux-ci le souhaitent. Ils diront que les femmes ne peuvent pas (encore) accéder au sacerdoce, mais elles peuvent faire les lectures, distribuer la communion et les jeunes filles peuvent être enfants de chœur. Ils seront contre la contraception, bien sûr, mais, en certains cas extrêmes, cela peut-être une voie vers plus de moralisation. La communion des divorcés remariés n'est normalement pas possible mais il faut juger parfois au cas par cas et l'autoriser sans tapage, discrètement. Quant à l'Etat il n'est pas raisonnable qu'il favorise une religion plutôt qu'une autre il faut donc une laïcité positive qui équilibre tout en donnant la liberté à tous. A pas feutrés ces novateurs chamboulent toute la Tradition autant que les révolutionnaires mais c'est plus long et mieux enrobé par un emballage qui conserve un extérieur traditionnel présentable.

« *Si je cherche à plaire au monde, je ne suis plus un serviteur du Christ* » dit saint Paul. Cet avertissement est sévère et valable pour tous ceux qui ont une mission d'édification dans l'Eglise.

7- Aura-t-on, en dehors de la Fraternité Saint Pie X, des imitateurs de Saint Paul pour résister en face à Pierre au sujet d'Assise III ?

C'est peu probable.

Aujourd'hui, les évêques, ne cherchent plus comme l'a fait Saint Paul à discerner si un acte du pape est conforme ou non à l'Evangile. Ils sont devenus pour beaucoup des exécutants soucieux uniquement de respecter des règles de gouvernement qui sont fondées sur les faux principes de la liberté religieuse, de l'œcuménisme ou de la collégialité et ils ne regardent pas au-delà.

Si telle catégorie de catholiques (les traditionalistes) ne rentrent pas dans les schémas actuels de la légalité point besoin d'examiner ce qu'ils disent et, comme des fonctionnaires sans âme, ils se montreront intraitables avec eux. Ces bons administrateurs qui ont en permanence le mot *dialogue* à la bouche sont alors totalement sourds aux arguments de ceux qui sont attachés à la foi. Ils n'ont qu'un seul principe à avancer : vous n'êtes pas dans la structure légale de l'Eglise conciliaire. Dès lors leur conscience est parfaitement tranquille et leurs actes les plus inhumains ne les émeuvent plus. Ils font actuellement ce que la discipline en vigueur commande et ne se sentent pas responsables devant Dieu des injustices les plus criantes. Demain ils changeront peut-être. Ne ressemblent-ils pas, à quelque chose près, à ces médecins qui pratiquent des avortements à tour de bras dans une parfaite quiétude de conscience ? Si ces derniers tuent sans scrupule c'est parce que la loi du moment le permet et même l'encourage : cela ne peut donc pas être un mal. Mais quand la loi dira : « *Arrêtez, c'est mal !* » ils arrêteront et, éventuellement, ils se poseront des questions.

Soyons avertis : s'il y a dans la société civile un légalisme qui s'oppose à la loi naturelle et qui cherche à la détruire il y a aussi dans la société religieuse issue du concile un légalisme qui s'oppose à la loi de l'Evangile et qui détruit insidieusement la foi surnaturelle des fidèles par ses

nouveaux principes. Pour ceux qui ont compris cela une seule attitude est pleinement cohérente : ne pas se fier à cette légalité *illégitime* et défendre courageusement la foi.

Aussi garder une position « canoniquement correcte » qui restreint la confession de la foi c'est faire plus ou moins le jeu du modernisme.

On ne peut *occulter ou nier* qu'il y a parfois un devoir grave d'opposition contre les scandales perpétrés par la hiérarchie.

Abbé Pierre Barrère

Extrait du *Sainte Anne* n° 226 de février 2011

Source : laportelatine.org/formation/crise-eglise/comment-se-positionner-dans-leglise-abbe-pierre-barrere-fevrier-2011

© La Porte Latine — Fraternité Saint-Pie X, District de France